



**Installation officielle du Conseil des Jalles :
une nouvelle gouvernance citoyenne au Parc des Jalles**

Le Parc des Jalles s'est doté d'une instance participative. Qu'ils vivent sur ce territoire, qu'ils y travaillent ou qu'ils le pratiquent, les citoyens engagés du Conseil des Jalles partagent l'ambition du projet. Objectif : participer à faire vivre ce parc naturel agricole métropolitain dans toutes ses dimensions stratégiques et opérationnelles.

Ce territoire hors norme étendu sur 9 communes (Blanquefort, Bordeaux, Bruges, Eysines, Le Haillan, Le Taillan-Médoc, Martignas-sur-Jalle, Parempuyre et Saint-Médard-en-Jalles), représente 10% du territoire métropolitain. Bordeaux Métropole a voté la création de l'Opération d'Aménagement d'Intérêt Métropolitain (OAIM) du Parc des Jalles en septembre 2021 pour préserver, aménager et valoriser ce précieux écrin de nature.

Parcouru par 200 km de ruisseaux - les jalles, qui donnent son nom au Parc - l'eau est un élément central de ce territoire. Réservoir de biodiversité, on y trouve une faune et une flore remarquables. 20% de cet espace est classé Natura 2000. Ces 6000 hectares au cœur de la métropole constituent un puits de carbone et un îlot de fraîcheur essentiels. Très diversifié, le Parc des Jalles accueille aussi des activités économiques dont une part importante de l'agriculture de l'agglomération.

Le Parc des Jalles est aujourd'hui constitué de 60% de terrains privés, il est essentiel d'associer au projet l'ensemble des acteurs du territoire : les agriculteurs, sylviculteurs, propriétaires fonciers, associations environnementales, habitants, etc... C'est pourquoi début 2023, une réflexion commune a été engagée pour élargir la gouvernance du Parc des Jalles et créer le Conseil des Jalles.

Les membres de cette nouvelle instance se sont réunis pour la première fois le 15 novembre à la Vacherie de Blanquefort pour une soirée de lancement en présence des élus du Comité de pilotage. Actuellement au nombre de 21, ces citoyens engagés se sentent concernés par le territoire du Parc des Jalles car ils y vivent, y travaillent, le connaissent ou le pratiquent régulièrement. Ses membres s'engagent pour une durée d'un an renouvelable. Trois séances plénières sont programmées chaque année. Des groupes de travail complètent le dispositif. Une des premières missions pour les membres du Conseil des Jalles sera de participer à l'actualisation du programme d'actions au stade opérationnel, au suivi et à l'évaluation de la mise en œuvre des actions.

Une évaluation du Conseil des Jalles sera réalisée chaque année. Le but étant de recueillir les retours d'expériences et les avis des membres du Conseil pour améliorer continuellement la gouvernance du projet.

Jérôme Pescina, maire de Martignas-sur-Jalle, est désormais conseiller métropolitain délégué au Parc des Jalles.

Le recrutement des membres du Conseil des Jalles est terminé pour cette année, mais il est possible de candidater pour l'année prochaine : parcdesjalles@bordeaux-metropole.fr

Contacts presse :

Virginie Bougant / vi.bougant@bordeaux-metropole.fr / 06 27 52 48 69

Margot Pinsolles / m.pinsolles@bordeaux-metropole.fr / 06 61 80 61 23